

Vincent de Paul : Patron et Client

par Guy Norman Hartcher, C.M.

Pour comprendre Monsieur Vincent comme évangéliste et comme travailleur pour les pauvres, nous devons comprendre le monde sociopolitique dans lequel il vécut. Il était un travailleur de charité politique, à la fois libre à l'égard du monde politique et dépendant de ce même monde politique. Sa vie et son œuvre confortent l'hypothèse que le charisme de Vincent est révolutionnaire dans ses objectifs, mais que ses méthodes s'appliquent dans des structures sociales existantes, mais visent aussi à les transformer pour le service des pauvres. Deux faits de société caractérisent le monde dans lequel il vécut : la nature fondamentalement hiérarchique de la culture et le système de clientélisme issu de cette culture et remplaçant le système d'exploitation d'un féodalisme moribond.

Une société fondamentalement hiérarchisée

Comme c'est le cas dans beaucoup de sociétés hiérarchiques, la naissance est l'élément social primordial dans le monde de Vincent. La place d'un individu dans la société était déterminée par la position sociale des parents. Peu importe ce que faisait la personne, elle était marquée de façon indélébile par sa naissance. Le « marqueur » de la naissance valait pour les deux classes de la société : les familles nobles, discréditées ou ayant perdu des biens, pouvaient toujours monnayer leur statut durant quelques générations. Les paysans qui avaient réussi à s'élever dans la société, par leurs capacités ou par une bonne fortune, demeuraient une curiosité et pouvaient être en proie à une hostilité manifeste ou secrète, voire à une critique ou une discrimination. Quand le cardinal Mazarin¹, à la cour², se moqua de la robe usée de Vincent, il pointait plusieurs choses du doigt : il marquait des points contre son adversaire dans le domaine politique, suite à d'interminables joutes pour garder sa prédominance ; il remettait à sa place une personne représentant une vision politique cohé-

¹ Pour les relations entre Vincent de Paul et le Cardinal Mazarin, voir JOSÉ MARÍA ROMÁN, *Vincent de Paul : Biographie*, Londres 1999, pp. 537-540.

² *Ibid.*, p. 540.

rente, vision un temps partagée par Mazarin. Cependant, la réalité fondamentale était que Vincent était un paysan et que paysan il était et que paysan il demeurerait. Il était donc une cible légitime. Vincent, bien sûr, n'admettait pas cette situation, mais il en usait habilement³.

Une des raisons pour lesquelles le paysan était une cible était que la société comprenait l'ordre social comme venant de Dieu : la conception était que chaque personne avait été placée par Dieu là où elle servirait le mieux pour l'obtention de son Ciel. Ainsi, chaque personne avait à travailler pour son salut là où Dieu l'avait mise⁴.

Le système de patronage

L'Église fonctionnait dans cette structure politico-sociale qui était à la fois féodale et chrétienne. Les évêques juraient fidélité aux rois et à leur tour ils avaient à la fois des vassaux ecclésiastiques et séculiers qui leur prêtaient serment. En même temps, la structure féodale de l'Église fonctionnait en parallèle avec celle de la société civile et, dans ce domaine, sa propre sphère, cette structure particulière s'appliquait aussi bien à des éléments spirituels que matériels. La querelle des investitures⁵ du XI^{ème} siècle avait clarifié à la fois ce qui était dû à César et ce qui était dû à Dieu bien qu'il existât toujours la possibilité que des conflits d'intérêts concurrentiels se déclarent. Mais, d'une façon générale, le modèle politique dans l'Église et entre l'Église et la société séculière fut défini à la fin de ce siècle.

Mais Vincent de Paul vécut des siècles plus tard, au cœur d'une période de transition où un féodalisme moribond était progressivement remplacé par un début d'état moderne. La France fut un état pionnier dans lequel cette transformation se produisit en premier lieu. Et l'outil politico social par lequel cette transition fut menée était la relation patron-client⁶. Ce système de patronage est à la fois une survivance et un successeur du système féodal. Dans le système féodal, chaque seigneur était aussi un vassal — au moins en théo-

³ ROMÁN, *op. cit.*, pp. 542-543 dans lequel Vincent affirme au Prince de Condé que son statut de porcher est bien inférieur à celui de métayer occupé en fait par son père.

⁴ Pour une bonne compréhension de l'ordre social — le classique de GEORGES DUBY, *Les trois ordres : la représentation de la société féodale*, Chicago 1980, spécialement pages 66-75.

⁵ UTA-RENATE BLUMENTHAL, *La querelle des investitures : Église et monarchie du 9^{ème} au 12^{ème} siècle*, Philadelphie 1988, spécialement pp. 106-134.

⁶ Un exemple clair et précis au sujet des travaux concernant ce type de relation peut être trouvé chez : DAVID S. LUX, *Patronage et Science Royale au XVII^{ème} siècle en France*, Ithaca 1989, pp. 9-22.

rie. Excepté au plus bas niveau, chaque vassal avait des vassaux⁷. Et bien sûr, les droits et les devoirs étaient très clairement spécifiés pour tous les participants. Tandis que l'équilibre se déplaçait vers le centre et que le roi prenait plus de pouvoir, différents mécanismes furent mis en place pour l'exercice de ces pouvoirs. Cela n'était pas nouveau au temps de St Vincent. Cependant la bureaucratisation nécessaire pour le développement du tout début de l'état moderne ne s'était pas encore développée au point de pouvoir porter la nouvelle charge. Ainsi, il a donc fallu mettre en place un système de gestion provisoire.

Le système de clientélisme a comblé ce besoin ; ce n'est pas une exagération de dire que les patrons et leurs clients se trouvaient à tous les niveaux de la société française. Comme les ancêtres des rois avaient eu des vassaux pour exécuter leurs ordres, au dix-septième siècle, les rois avaient des clients qui répondaient à leurs besoins. La famille royale avait des familles de clients, aussi bien que des clients individuels qui eurent protection et avancement en retour. De telles relations pouvaient durer pendant des générations comme cela existait dans la vassalité. Dans d'autres cas, une personne douée pouvait être adoptée comme client, ce qui pouvait durer une vie entière ou un temps beaucoup plus court.

Bien sûr, des clients d'un niveau plus élevé pouvaient devenir patrons pour leurs clients étendant leur pouvoir et leur protection sur leurs clients en retour⁸. Un client qui avait réussi, après avoir commencé au bas de l'échelle sociale, en exécutant des tâches viles pour son patron, pouvait gravir l'échelle sociale et acquérir position sociale et richesse, recevoir des dons, conquérir du pouvoir et servir le patron dans des domaines plus significatifs encore. Les récompenses que le client recevait étaient des moyens par lesquels le client pouvait travailler pour des objectifs patronaux plus nobles. Bien sûr, si le client ne réussissait pas, ou bien ses tâches pour le patron étaient ramenées à un niveau qu'il pouvait atteindre (et la position qui allait avec) ou bien il pouvait être rabaissé à un niveau auquel le vassal n'avait pu prétendre. Le clientélisme était un statut beaucoup moins clair et moins précis que la vassalité. Les obligations du client n'étaient pas écrites et variaient souvent.

L'évolution du système de patronage a été rapide à cette époque. Les efforts de la couronne, surtout pendant le règne de Louis XIV, et

⁷ ROBERT BARTLETT, *La construction de l'Europe : conquête, colonisation, et changements culturels entre 950 et 1350*, Londres 1994, pp. 45-47 et 50-55.

⁸ Une bonne analyse des travaux du clientélisme politique est SHARON KETTERING, « Patronage et politique pendant la Fronde », dans *Etudes historiques françaises* 14, n° 3, 1986, pp. 409-441.

ceux d'une cour particulièrement apte et dirigée par le Cardinal Mazarin permirent ces variations constantes concernant la méthode de base. Peu à peu, les bases d'une bureaucratie émergèrent et le besoin de clientélisme diminua proportionnellement⁹.

L'implication de Vincent dans le système de patronage comme patron n'incluait pas les éléments de parenté. Cependant il ne semble jamais avoir promu les intérêts de sa famille de cette façon : en effet tous les espoirs que sa famille avait mis en lui au début de sa carrière, ses convictions ne lui permirent pas de les concrétiser, au moment même où sa carrière s'était développée au point de pouvoir le faire. Comme client, il était souvent le bénéficiaire de relations de parenté parmi ses différents patrons ; les de Gondi par l'exemple¹⁰.

Un autre aspect du système qu'il faut noter en termes d'implication de Vincent dans le rôle de clientèle est le lien entre le national¹¹ et le local, à la fois économiquement et politiquement. Des familles ou des personnes, très puissantes dans leur province, pouvaient ne pas avoir d'influence à la cour. De fait, une noblesse fort influente dans sa propre région pouvait manquer d'influence à des niveaux plus élevés du gouvernement royal. Préserver une telle influence pouvait se faire dans un sens ou un autre : un noble, important dans sa région pouvait avoir un client dans l'administration royale qui pouvait agir pour la conduite de son information et qui pouvait exercer son influence pour lui. Tour à tour, il ou elle pouvait avoir un patron soit en la personne du roi ou en un membre de la famille royale soit un ministre royal. En effet, pour quelqu'un qui dans le Royaume voulait étendre ses relations, l'opération était difficile ; le rôle du courtier devenait donc important¹². La tâche du courtier était double : il ou elle¹³ transmettait l'information de la base au sommet et vice versa et

⁹ SHARRON KETTERING, « Patronage et politique durant la Fronde », p. 437 de *Patronage*. Notez pour le même sujet ce que dit Lawrence Stone à savoir qu'un processus similaire se mettait en place en Angleterre au même moment.

¹⁰ Notez que les relations tendues de Vincent avec le cardinal Mazarin provenaient des rivalités et des conflits de Mazarin avec la faction qui comptait les de Gondi parmi ses membres.

¹¹ Les activités du comte d'Alais, qui manquait d'influence à la cour, à travers ses lettres pour renforcer l'aide pour ses clients et amis (notez la terminologie imprécise — « ami » et « client » les deux utilisent « ami ») — p. 140 dans SHARRON KETTERING, « Relations amicales et clientélisme au début du monde moderne en France », dans *Patronage*.

¹² SHARRON KETTERING, « Le développement historique du clientélisme politique » VII, 425-426 dans *Patronage*.

¹³ Et les femmes, mères et sœurs agissaient souvent comme courtiers — et non seulement dans la famille. Voir SHARRON KETTERING, « Le pouvoir du patronage chez les dames nobles au début du monde moderne français » V, 817-841 dans *Patronage*.

souvent — ce qui était le plus important il conseillait les deux niveaux tant sur le plan politique que personnel : ainsi un client qui donnait un conseil politique fructueux obtenait une influence considérable en bas et en haut de la société, souvent sous forme de dons ou de promotion. Un client qui recommandait un candidat approprié pour un poste particulier, en cas de réussite, gagnait de l'influence dans la société, mais aussi aux yeux de son patron ; ce nouveau client avait une dette envers le courtier qui pouvait lui réclamer une information ou d'autres services ultérieurs. Ainsi ce que l'on appelle aujourd'hui réseau relationnel était étroitement lié aux aptitudes nécessaires du courtier pour établir des relations dans le système de clientèle.

Parmi les autres rôles joués par le Conseil de Conscience il y avait le rôle de courtage. Ce Conseil avait un rôle consultatif face à la reine et il traitait de questions religieuses importantes pour elle et pour le royaume. Les réunions d'évêques, d'Abbés et d'Abbesse comportaient à la fois des responsabilités à caractère politique et à caractère religieux important. Bien que Mazarin en fût le président et que plusieurs évêques en furent membres, Vincent sembla en avoir été un des membres les plus influents, à cause des égards que la reine avait pour lui, puisqu'il était son confesseur. L'objectif de Vincent concernant ce Conseil visait surtout à la réforme de l'Église et à la qualité de sa direction. La principale innovation adoptée par le Conseil fut l'établissement de critères pour les nominations : un candidat à la nomination épiscopale devait être prêtre depuis au moins un an¹⁴, par exemple.

La position spirituelle de Vincent faisait de lui un des membres du Conseil les plus respectés : ses relations dans le royaume et les rapports de ses confrères impliqués dans les différentes provinces grâce à leur mission en paroisse lui permettaient de connaître les bons et mauvais candidats et non pas seulement les candidats qui avaient des relations avec la cour. Son travail dans le Conseil présente aussi un exemple de la transformation progressive du système de clientélisme en une bureaucratie semi permanente. L'établissement de critères généraux pour les nominations et l'exécution de ces critères étaient des indicateurs du professionnalisme croissant du gouvernement du royaume ; c'est ainsi que le clientélisme se transforma.

L'implication de Vincent, comme client, dans la gestion de la maison de la reine Anne d'Autriche¹⁵, c'est-à-dire un membre féminin de la famille royale, lui accordait une position de possible influence ; les

¹⁴ ROMÁN, *op. cit.*, p. 544.

¹⁵ ELIZABETH MARVICK, *Le jeune Richelieu*, 173-175.

membres de la maison étaient les serviteurs et les exécuteurs de sa volonté ; à travers eux, elle gardait une certaine indépendance vis-à-vis du cardinal et du roi. Une longue implication au sein d'une grande famille — les Gondi — le mettait dans une position qui lui permettait d'exercer une influence à travers eux, leurs familles et leurs alliés.

Le patronage dans la vie de Vincent

Il est à remarquer que le clergé a souvent commencé sa carrière dans les maisons de femmes nobles. Richelieu a débuté son ascension et sa prise de pouvoir quand il a été nommé grand assistant dans la maison d'Anne d'Autriche. Pour cela, il lui a fallu du temps pour faire fructifier cet acquis dans la maison de Marie de Médicis, une position qui l'a placé plus près du centre du pouvoir. Vincent de Paul a commencé comme un des secrétaires dans la maison de Marguerite de Valois, la première femme d'Henry IV¹⁶. Tandis que Marguerite n'était plus reine, elle était encore une figure puissante dans la vie française, sociale et politique et le succès de Vincent en assurant une position dans sa cour fut le premier pas du succès vers l'étape nationale. Il a renforcé sa position par un courtier, bien qu'il y ait des querelles pour connaître son identité : Antoine de Clerc de la Forêt ou, selon Abelly, Charles du Fresne, le secrétaire¹⁷ de la reine. Ce fut là une étape majeure dans une carrière importante.

Entre temps, Vincent vécut une crise de la foi qui a transformé sa vie ; c'est alors qu'il prit le cardinal Pierre de Bérulle comme guide et comme patron. Vraisemblablement, c'est la transformation de sa foi qui a amené Vincent à transférer son clientélisme de Marguerite de Valois au Cardinal de Bérulle, certainement une des figures spirituelles les plus significatives de l'Église française ; on peut affirmer qu'il était le père de l'école française de spiritualité en raison des ses écrits, de son introduction des Carmélites réformées en France, le groupe du clergé ouvert à la réforme qu'il rassembla autour de lui, sa création de l'Oratoire à Paris, une version française de l'Oratoire italien de Philippe Néri¹⁸.

C'est grâce à son patron, le Cardinal, que Vincent devient prêtre de la paroisse de Clichy la Garenne, un bourg prospère dans lequel il exerça pour la première fois le ministère pastoral. A peine une

¹⁶ SHARRON KETTERING, « Le pouvoir du patronage chez les dames nobles au début du monde moderne français », *op. cit.*, p. 830.

¹⁷ ROMÁN, *op. cit.*, p. 94.

¹⁸ ROMÁN, *op. cit.*, pp. 96-98.

année après, c'est encore sur les conseils de Bérulle que Vincent quittait la paroisse et devenait le tuteur des enfants de Philippe Emmanuel de Gondi¹⁹, marquis des îlots dorés, comte de Joigny, baron de Montmirail, général des galères et sa femme Françoise Marguerite de Silly. Pour le reste de sa vie, il est demeuré client de la famille de Gondi. Dans les premières années, de Bérulle a continué à avoir de l'influence sur lui, mais très rapidement Vincent a commencé à influencer Madame de Gondi et par la suite, son mari. Des bénéfices lui étaient attribués²⁰, des récompenses étaient octroyées au client qui avait réussi son travail. A cette époque, Vincent avait radicalement changé : c'est à Folleville en 1617 qu'il eut sa révélation : ses ambitions personnelles devinrent des ambitions pour l'Évangile. Ce ne fut pas seulement Vincent qui fut touché de voir l'ignorance des gens qui risquaient la damnation en ne confessant pas leurs fautes, Madame de Gondi le fut plus fortement encore. Dans le célèbre sermon du 25 janvier 1617, Vincent a insisté pour dire que c'est à cette date que sa mission avait commencé et qu'il avait découvert que son objectif de vie était de prêcher l'Évangile aux pauvres gens des champs. C'est à ce moment qu'a commencé le processus par lequel 8 ans plus tard fut fondée la Congrégation de la Mission ; mais ce travail de fondation était lui-même un travail de ses patrons. Les fondateurs de la Congrégation étaient légalement Philippe Emmanuel de Gondi et Madame Françoise Marguerite. Les inspirateurs de la fondation étaient Madame de Gondi et Vincent. Le contrat, la fondation et les premières occasions ont tous été fournis par les de Gondi. Tandis que Vincent était le directeur de la Congrégation pour la vie, il était toujours précepteur des enfants de Gondi et plus tard aumônier de la famille de Gondi. C'est ici un exemple qui illustre clairement la façon dont Vincent utilisa le système de clientèle pour le reste de sa vie. Tandis que les besoins des pauvres l'ont appelé, il enrôlerait ses propres patrons et d'autres clients auxiliaires au service de ses pauvres : ainsi la duchesse d'Aiguillon²¹, la nièce du Cardinal de Richelieu est devenue une patronne secondaire et durable à long terme pour le travail de la Mission. Ses fonds et son soutien étaient toujours disponibles et fréquemment sollicités tandis que le travail de la Mission se répandait à travers la France entre les années 1630-1640.

Les de Gondi²² eux-mêmes démontraient l'utilisation effective du système de patronage. Italien d'origine, le premier ancêtre français de

¹⁹ PUJO, *op. cit.*, pp. 47-50.

²⁰ La paroisse de Gamaches dans le diocèse de Rouen et une charge de chanoine à Ecouis.

²¹ ROMÁN, *op. cit.*, pp. 292-294.

²² ROMÁN, *op. cit.*, pp. 107-109.

Philippe Emmanuel, son grand père Antoine, qui avait commencé sa vie comme banquier à Florence, protégea les biens de famille quand il fut nommé intendant pour le jeune Dauphin Henry III au début du XVI^{ème} siècle ; ce faisant, il devint un client de la reine Catherine de Médicis. Sa femme renforça la relation en devenant la gouvernante royale. Les carrières de deux de ses fils montrent l'aptitude avec laquelle leurs parents avaient servi leur patron et le développement continu de la famille à travers les quelques générations suivantes, tout cela indique que les talents et le jugement étaient héréditaires dans la famille²³.

Le petit fils aîné d'Antoine, Albert, devint marquis, général des galères, maréchal de France et plus tard, duc de Retz. A plusieurs reprises, il fut gouverneur de 3 provinces²⁴ différentes. Dans la marche pour la promotion de la famille, qui est trop régulière pour être autre que voulue, le second petit fils d'Antoine, Pierre, devint évêque de Langres et ensuite de Paris ; suffisamment impliqué dans la politique royale pour devenir confident d'Henry IV, il fut mêlé aux négociations du roi avec le Pape Clément VIII pour garantir le pardon de son péché d'hérésie ; plus tard, il négocia l'annulation du mariage d'Henry avec Marguerite de Valois. En récompense de ce succès, il fut nommé Cardinal de Retz.

Albert eut dix enfants. Son fils Charles, le second duc de Retz, se maria avec un membre de la famille royale, Marguerite d'Orléans. Philippe Emmanuel hérita des titres secondaires de marquis des îles dorées, de comte de Joigny, d'une carrière militaire et du généralat des galères.

Le côté ecclésiastique du travail de la famille fut continué par les deux autres fils d'Albert : Henry devint évêque coadjuteur pour son oncle Pierre en 1596, lui succéda et plus tard fut le premier Cardinal de Retz. Son plus jeune frère Jean François devint capucin et succéda à Henry comme évêque de Paris en 1623. Il devint le premier archevêque de Paris quand le siège fut promu au statut de métropolitain.

Avec le temps, Vincent devenu un client du général des galères — la famille de Gondi — a été classée parmi les grands seigneurs du Royaume. Bien que Philippe Emmanuel rejoignit l'Oratoire de Béruille en 1627 après la mort de sa femme, il a continué à exercer de l'influence au nom de sa famille, au nom de son client Vincent de Paul, au nom de l'Oratoire de son supérieur, le Cardinal de Béruille.

²³ Pour un excellent arbre généalogique des de Gondi, se reporter aux documents écrits de J.H.M. SALMON, *Cardinal de Retz, portrait d'un conspirateur*, Londres 1969.

²⁴ Provence, Metz, Nantes.

Du point de vue de Vincent, après la mort de Madame de Gondi et la retraite de Philippe Emmanuel, comme client de la famille, il pouvait encore avoir de l'influence. Particulièrement importante en termes de développement de la Congrégation de la Mission et des Dames de la Charité et des Filles de la Charité était l'influence de Vincent dans l'archidiocèse de Paris. Un courant d'approbation pour les différentes règles et autres documents légaux émanait de Jean François et de Jean François Paul, le second Cardinal de Retz, archevêque coadjuteur de Paris à partir de 1643. Vincent a été son tuteur comme pour les autres fils de Philippe Emmanuel. Jean François Paul peut être considéré comme une des erreurs de Vincent. Son ambition, ses manœuvres politiques et ses liaisons sexuelles ont fait de lui un évêque-prince de l'ancienne école plutôt qu'un évêque dans la lignée du style réformé émanant du concile de Trente. Toutefois, sa relation de famille avec Vincent, l'intérêt de Vincent pour lui et les efforts en sa faveur garantirent le fait que l'archevêque put continuer à agir comme patron de Vincent et à l'aider dans ses travaux en retour pour le clientélisme de Vincent.

L'apostolat de Vincent auprès des galériens était un des plus nobles et des plus déprimants travaux parmi ses nombreuses initiatives apostoliques. C'était aussi un des apostolats dans lesquels les mécanismes de clientélisme étaient facilement identifiables. Vincent lui-même était nommé aumônier royal des galères en 1619 et il le demeura sa vie durant. La nomination était faite directement par le général des galères qui, bien sûr, était le patron de Vincent. Les galères étaient une des principales armes de l'influence militaire française en Méditerranée et, avec le temps, les conflits avec l'Espagne et les problèmes causés au commerce méditerranéen par les corsaires du nord de l'Afrique grandissaient, de la même façon l'importance des galères grandissait également. Les rameurs sur les galères étaient des criminels qui étaient condamnés à terme. Comme les besoins de la flotte augmentaient, les peines étaient allongées et s'appliquaient à des classes de crimes différents afin de garantir un effectif de rameurs suffisant. Les conditions sur les galères étaient si difficiles que cette condition équivalait souvent à une peine de mort.

La façon de faire de Vincent a lentement évolué au début et progressivement jusqu'à ce qu'il évalue l'étendue du problème et conçoit sa propre solution. Avant 1639, ses efforts ont été morcelés et ont visé à l'amélioration des situations les plus dures pour les prisonniers²⁵ et

²⁵ Les missionnaires ayant fait des missions dans Paris pour les prisonniers avant d'être envoyés au sud dans les galères ; Vincent tenta plusieurs négociations pour assurer des visites par différents groupes charitables et par deux

ainsi ses efforts s'ajoutaient simplement à la liste de ceux travaillant en faveur des détenus.

Ensuite, en 1639, un legs conséquent (6000 livres) venant des propriétés de Monsieur de Corneul, président du ministère des finances et destiné à soulager la condition des galériens fournit à la fois la ressource initiale et l'impulsion pour une meilleure prise en compte de tout le problème. En premier lieu, les Filles de la Charité furent envoyées pour prendre soin du bien-être matériel des prisonniers, ce qui était un travail à la fois dangereux et difficile. Puis une mission d'importance majeure pour tous les galériens fut lancée à Marseille. Cinq Vincentiens emmenés par le fidèle collaborateur de Monsieur Vincent, Monsieur François du Coudray, furent aidés par des Jésuites et des Oratoriens ainsi que par l'évêque et le clergé du diocèse. Mais il s'agissait d'exercices pour gérer la crise. L'étape ultérieure, en prenant le modèle habituel de Vincent, consistait à améliorer constamment la situation. Ainsi, deux projets de construction occupaient la première moitié de l'année 1640 : la construction d'un hôpital pour les détenus à Marseille et la mise en place d'une maison de mission en vue de fournir des aides spirituelles permanentes pour les galériens avec des missions quinquennales. La position d'aumônier royal avec le pouvoir de nommer les aumôniers pour les galères était confiée à perpétuité au supérieur de la Congrégation et déléguée par Vincent au prêtre qui avait en charge la maison de Marseille²⁶. Le travail continua à être difficile et dangereux. Les Filles de la Charité et les Vincentiens, ainsi que quelques membres du clergé qui donnaient un coup de main dans les premières missions (dont l'évêque de Marseille) moururent de diverses maladies qu'ils avaient contractées auprès des détenus.

Voilà le problème. Comment le système de patronage pouvait-il servir la cause des prisonniers ? La première nomination de Vincent était un acte de patronage direct par Philippe Emmanuel, général des galères. Le travail qui consistait à fournir de vrais aumôniers était aussi un travail de patronage. Vincent comme patron a nommé de ses clients ecclésiastiques à divers postes. Certains étaient des Vincentiens (Lazaristes), d'autres du clergé paroissial local. Un changement significatif dans la manière habituelle du système se produisit après le départ de Philippe Emmanuel lorsque les de Gondi perdirent le poste de général des galères face à l'opposition menée par le cardinal Richelieu qui le confia à son neveu, le duc de Richelieu. Dans le cours normal des événements, l'aumônerie royale aurait changé de

fois il renforça sa présence à Paris pour ceux qui attendaient leur départ pour Marseille.

²⁶ ROMÁN, *op. cit.*, pp. 497-502.

main pour un client du duc. Mais à ce moment, Vincent avait acquis une position suffisante pour pouvoir réclamer de l'entregent de tous bords politiques et patronaux, parfois rivaux. Dans la reconstruction des équipements matériels pour les galériens et leurs soins, Vincent a agi comme le coordinateur et a utilisé les services des patrons de tous les bords de la scène aristocratique. Ainsi la reine fournit des fonds (comme le fit la duchesse d'Aiguillon) sans doute par l'entremise du cardinal lui-même. Avec la couronne, le premier ministre du roi, le parti du cardinal et l'opposition représentée par Vincent lui-même, avec l'aide du cardinal de Retz qui n'avait pas encore commencé à perdre du pouvoir, Vincent avait enrôlé tous les acteurs majeurs pour l'aider dans son immense tâche. Ainsi, Vincent, une fois de plus, prit le modèle qui prévalait et l'adopta, le réforma d'une manière qui lui permettait de mener à bien ses espoirs pour la cause de l'Évangile.

Des écrits se rapportant à St Vincent semblent souvent supposer qu'il est un agent indépendant, responsable seulement envers le Pape et le roi. Cependant, les exemples que j'ai cités (et ils peuvent se retrouver dans ses autres activités lorsqu'on les analyse de près) montrent qu'il s'était empêtré dans un système socio politique coopératif. Son habileté dans l'utilisation des systèmes de structures de gouvernement et de société pour aider à mener à bien ses idées révolutionnaires est ce qui l'a rendu si redoutable. Ses fils et ses filles spirituels ont besoin d'apprendre ses talents d'analyse prudente et d'engagements dans les systèmes politiques et sociaux équivalents au XXI^{ème} siècle.

Traduction : NOËL KIEKEN, C.M.